



2018

Ouverture de la délégation départementale des Alpes-Maritimes

Dossier de presse

Les Alpes-Maritimes accueillent la 2e délégation départementale de la Cress Paca	page 2
Le fonctionnement d'une délégation	page 3
Entreprendre les défis de la transition	page 4
Les premières actions départementales	page 5
Les rendez-vous 2018 de la Cress Paca	Page 6
Faire valoir une reconnaissance de l'ESS en Paca	page 7
En chiffres, l'ESS dans les Alpes-Maritimes	page 9

Cress Paca – 2 place Félix Baret – 13006 Marseille

04 91 54 96 75 – administration@cresspaca.org - www.cresspaca.org

Les Alpes-Maritimes accueillent la 2^e délégation départementale de la Cress Paca

Après l'ouverture de la délégation du Var, en mars dernier, les Alpes-Maritimes accueillent la 2^e délégation départementale de la Chambre régionale des entreprises de l'ESS de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Cress Paca). Suivront celles de Vaucluse, en juillet, des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, d'ici la fin de l'année 2018.

« L'ouverture de ces délégations permet à la Cress Paca d'animer son écosystème au plus près de ses adhérents, avec des dispositifs de proximité pour une meilleure visibilité et lisibilité auprès des entreprises de l'ESS et de ses partenaires départementaux », indique Denis Philippe, le président de la Cress Paca.

La Cress Paca développe ainsi des réponses nouvelles aux spécificités territoriales avec :

- Un mandat de représentativité de proximité auprès des acteurs publics et privés
- Un programme d'activités locales répondant aux attentes des entreprises de l'ESS
- Des relations personnalisées entre entreprises de l'ESS d'un même territoire

Elles sont en corrélation avec ses six missions principales :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises
- L'appui à la formation des dirigeant.e.s et des salarié.e.s des entreprises
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'économie sociale et solidaire
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'économie sociale et solidaire et l'appui à l'établissement de liens avec les entreprises du secteur établies dans les autres États membres de l'Union européenne
- Le développement et l'animation de la coopération internationale des collectivités concernées en matière d'économie sociale et solidaire

La délégation départementale des Alpes-Maritimes est responsable de la déclinaison locale des missions de la Cress Paca.

Son bureau se situe dans les locaux de la Banque Populaire Méditerranée, 457 promenade des Anglais à Nice-Aréas. Les entreprises de l'ESS, les adhérent.e.s de la Cress Paca et les partenaires pourront y trouver les informations relatives à l'économie sociale et solidaire et rencontrer les équipes de la Chambre régionale lors de rendez-vous.

Le fonctionnement de la délégation

La délégation départementale de la Cress Paca n'a pas de personnalité juridique distincte de la Chambre régionale. Elle rassemble les adhérents du département concerné. Elle est un lieu d'information, d'échanges, de propositions et d'actions.

Chaque délégation départementale élit un Conseil, composé de onze conseiller.ère.s, soumis à l'approbation du conseil d'administration régional et entériné par la plus proche assemblée générale. Élus pour six ans, renouvelables par moitié, la première mandature désignera par tirage au sort les conseillers renouvelables après trois ans de mandat.

Pour chaque conseil seront élus un.e délégué.e départemental.e, sous l'appellation « Président.e de délégation départementale », et deux délégués départementaux adjoints, l'un en charge de la vice-présidence et l'autre du secrétariat.

Le.La président.e de la délégation départementale est le.la représentant.e local.e du président du conseil d'administration de la Cress Paca, auprès des autorités départementales, élus, organisations partenaires, représentants de la société civile et autres acteurs de la vie économique et sociale de son département. Il décline les orientations et les décisions prises au niveau de l'instance régionale. La délégation se réunit au moins deux fois par an et aussi souvent que l'actualité départementale l'exige. Le président départemental peut inviter des auditeurs à assister aux réunions de sa délégation.

« Chaque délégation départementale est autonome quant à la façon de promouvoir les actions régionales sur son territoire. Les collaborateurs de la Chambre viendront en renfort chaque fois que cela est nécessaire. Quant aux membres du bureau de la Cress Paca, ils peuvent venir assister aux réunions des instances départementales. Ainsi les délégués départementaux auront une meilleure connaissance de l'actualité tant au niveau régional que national en ce qui concerne l'ESS », explique Denis Philippe, le président.

Une structure ESS devient membre de la délégation départementale en adhérant à la Cress Paca. Dans les Alpes-Maritimes, 26 entreprises ESS sont adhérentes à la Cress Paca.

Entreprendre les défis de la transition

A l'occasion de l'inauguration de la délégation départementale des Alpes-Maritimes de la Cress Paca, la Chambre propose une table ronde sur les « Défis de la transition », en partenariat avec le magazine Sans transition ! La journaliste Magali Chouvion anime les débats.

« Gérer ses ressources autrement, prendre en compte l'équité territoriale, se préoccuper de l'inclusion de toutes les populations, favoriser l'économie circulaire, les investissements locaux, avoir un habitat durable, une alimentation saine..., autant de questionnements qui nous touchent tous dans notre vie professionnelle et privée. Des femmes et des hommes sont en actions sur nos territoires pour développer ces défis. Cette table ronde permet de valoriser des solutions innovantes portées par des entreprises de l'ESS des Alpes-Maritimes », précise Denis Philippe, le président de la Cress Paca.

Le grand témoin de cette table ronde est Gilles Berhault, délégué général de la Fondation des transitions. Il se propose de détailler le contexte et les enjeux de la transition pour apporter des solutions innovantes aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui.

Manuel Smadja, directeur général d'API Provence, acteur régional de l'insertion par le logement, Laurent Delannoy, cofondateur de la start-up niçoise Avencod, services de développement informatique, et Martin Pourbaix, directeur du forum Jorge François, centre culturel et social à Nice, par leur regard et leurs projets, valorisent des défis de la transition avec des solutions innovantes au cœur des Alpes-Maritimes.

Créée en 1990, API Provence emploie 160 salariés. Elle gère 2 400 logements sur les Alpes-Maritimes, le Var et le Vaucluse, propose des actions sociales spécifiques, développe ses implantations régionales, innove avec des projets et produits nouveaux. API seniors est un concept novateur sur le marché des résidences services seniors, encourageant la convivialité tout en respectant l'intimité.

Créée en 2016, La start-up niçoise Avencod emploie 11 collaborateurs. Elle développe et teste des applications informatiques à la pointe des technologies du numériques. Son objectif est de promouvoir les compétences et les talents des personnes autistes asperger et ou en situation de handicap.

Créé en 2014, le forum Jorge François emploie 15 salariés. Il répond aux besoins sociaux des habitants de Nice. En plus des activités culturelles, il propose une épicerie, un restaurant et un vestiaire solidaires. Chaque année, son restaurant solidaire permet à huit personnes éloignées de l'emploi d'avoir accès une formation de commis de cuisine et un travail salarié. Six repas vendus finance un repas pour une personne démunie. Le forum porte également de nouveaux projets anti gaspi « Les bœufs de Jorge » ou d'insertion « Des étoiles et des femmes ».

Sans Transition ! Provence est la revue des citoyen-e-s engagé-e-s dans la Transition en région. La revue coopérative est diffusée à 12 000 exemplaires tous les 2 mois. Ancrée sur les territoires provençaux, elle se veut le relais des actions locales en faveur d'une économie sociale, écologique et solidaire.

Les premières actions départementales

Les actions départementales sont des rendez-vous au plus près des attentes des entreprises et parties prenantes de l'ESS. Ces temps de rencontres permettent de mieux appréhender des sujets techniques qu'ils soient règlementaires, législatifs, opérationnels ou comptables, en privilégiant des thématiques qui répondent à leurs besoins. Animées par des experts, membres ou partenaires de la Chambre, elles décryptent les grands principes, les pistes et les moyens d'actions afin d'acquérir un premier niveau de connaissances sur la thématique traitée.

Jeudi 21 juin 2018

Réunion d'information collective formation du DEESS

Présentation de la formation dédiée aux dirigeant.e.s et futurs dirigeant.e.s d'entreprise : objectifs, contenu, méthode et démarche.

Intervenantes : Ornella Rizzo, responsable de formation DEESS et Nathalie Mathé, responsable de promotion et recrutement.

De 14h à 16h à la MGEN 29 rue Trachel à Nice.

Vendredi 22 juin 2018

Atelier guide des bonnes pratiques

Tout savoir et tout comprendre sur le guide des bonnes pratiques ESS, véritable appui aux entreprises pour qu'elles élaborent leur propre diagnostic et plan de progrès.

Intervenant : Thibault Pourbaix, chef de projets appui aux entreprises de la Cress Paca.

De 13h30 à 16h au Business pôle, pépinière d'entreprises, 1047 route des Dolines, allée Pierre Ziller à Valbonne.

Vendredi 6 juillet 2018

Matinale Ardan

A la délégation départementale 06, Banque Populaire Méditerranée, 457 promenade des Anglais à Nice-Arénas.

Mardi 11 septembre 2018

Espresso SO EKO

Lieu à préciser.

Automne 2018

Matinale prélèvement à la source

A la délégation départementale 06, Banque Populaire Méditerranée, 457 promenade des Anglais à Nice-Arénas.

En pratique : détail des actions et inscription en ligne sur : www.cresspaca.org

Contact : Thibault Pourbaix - Tél. 04 91 54 96 75 - thibault.pourbaix@cresspaca.org

Les RDV 2018 de la Cress Paca

3^e édition de SO EKO, Le salon des achats socialement responsables

La Cress Paca organisera le 8 novembre 2018 au Palais des congrès de Marseille Chanot (rond-point du Prado), la 3^e édition du seul salon professionnel des achats socialement responsables de Paca, avec pour partenaire principal la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

SO EKO a pour ambition de développer les marchés des entreprises de l'ESS avec l'ensemble des opérateurs économiques du territoire à travers leur politique d'achat : collectivités, entreprises privées, comité d'entreprises, établissements publics...

Ce lieu de rencontre professionnelle, de partage, d'échanges est unique en son genre. SO EKO est une vitrine de l'esprit éco-responsable de la région. Il favorise la croissance et la compétitivité durable des PME et PMI locales de l'ESS, en faisant la promotion leurs savoir-faire.

Des rendez-vous d'affaires sur mesure en B to B sont organisés pour mettre directement en relation fournisseurs de biens et services et acheteurs.

2^e conférence régionale de l'ESS

A l'automne 2018, la Cress Paca co-organisera avec l'État et la Région la 2^e conférence régionale de l'ESS avec la volonté de conforter l'intégration et la contribution du volet ESS au Schéma régional de développement de l'économie, de l'innovation et de l'internationalisation. La Cress Paca souhaite également susciter l'introduction d'un volet ESS dans l'ensemble des schémas d'action publique : contrats de ville, de développement territoriaux, schémas d'aménagement, contrats de plan État-Région.

Faire valoir une reconnaissance de l'ESS En Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Cress Paca, œuvre dans une véritable logique consulaire. Elle accompagne le développement économique des entreprises de l'économie sociale et solidaire et met en place différents outils pour une information rigoureuse, comparative et anticipative. La Chambre est attentive aux orientations en matière de développement économique de la région afin de veiller à l'intégration de l'ESS dans celles-ci.

« Les acteurs de l'ESS se mobilisent et se fédèrent dans les territoires. L'économie sociale et solidaire doit être prise en compte systématiquement dans les politiques publiques via notamment la co-construction. Chaque jour, nous tissons des liens durables et de confiance afin d'instaurer un dialogue permanent entre acteurs engagés et pouvoirs publics », précise Denis Philippe le président de la Cress Paca.

Avec 10 % de l'emploi régional, privé et public, les employeurs de l'économie sociale et solidaire participent significativement à la vitalité de l'économie et à la cohésion sociale dans les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils sont porteurs d'une autre forme de créer de la valeur économique. Dans certains domaines, ils sont des précurseurs en matière d'économie collaborative socialement responsable.

De plus, les entrepreneurs ESS participent à la montée en gamme d'une économie de la qualité, qui contribue à la prospérité de tous. Ils sont au cœur des transformations en cours, favorisant des partenariats publics-privés, générant des solutions novatrices. Et sont moteurs dans les nouvelles attentes des Français, en améliorant les services du quotidien et en développant l'emploi de proximité.

La Chambre régionale, au service de ses entreprises, est en lien avec les politiques publiques afin de défendre leurs intérêts. L'ESS est un acteur dynamique du développement économique de proximité, avec des résultats durables, dans des domaines d'avenir comme la transition écologique et énergétique, l'innovation technologique, sociale, organisationnelle et démocratique, la révolution numérique, l'économie circulaire...

La loi du 31 juillet 2014 a profondément modifié le regard porté sur l'ESS et permis de formaliser des outils à son service. Afin de répondre aux besoins des acteurs, ces avancées doivent se poursuivre et se renforcer en pensant la politique de demain.

Les principes fondamentaux de l'ESS

Un modèle économique spécifique

Les excédents constitués et provenant d'une mixité de ressources sont prioritairement destinés au développement de l'activité, n'ayant pas d'actionnaires.

La liberté d'adhésion

Toute personne qui le souhaite peut participer.

Le fonctionnement démocratique

Les dirigeants sont élus et les décisions sont prises collégalement.

La personne au cœur de l'économie

Le projet est au service d'un collectif, avec une utilité collective et sociale

En chiffres, l'ESS dans les Alpes-Maritimes

Une présence dans les territoires

Plus des 2/3 des communes des Alpes-Maritimes comptent au moins un établissement employeur associatif, coopératif ou mutualiste.

Les Alpes-Maritimes comptent 7 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Une économie qui redistribue

838 millions d'euros de salaires bruts distribués (4,3 milliards d'euros en PACA).

Rémunérations ESS supérieures à celles de l'économie privée dans le secteur de l'hébergement et restauration.

Une économie qui emploie

29 400 salarié.e.s dans les entreprises ESS (163 000 au niveau régional), soit 8 % des emplois et 10,5 % des emplois privés :

- 23 300 dans les associations
- 3 130 dans les coopératives
- 1 200 dans les mutuelles
- 1 730 dans les fondations

Avec 10 100 emplois, l'action sociale représente 34,5 % des effectifs de l'ESS sur le département, suivi de la santé (5 340 emplois) et de l'enseignement (3 900 emplois).

2 790 établissements employeurs (16 800 au niveau régional).

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 5^e région de France en volume d'établissements employeurs

94 % des métiers existent dans l'ESS.

Une économie qui recrute

Plus de 17 % des effectifs de l'ESS des Alpes-Maritimes sont potentiellement concernés par les départ à la retraite, soit près de 5 000 salarié.e.s.

Une économie qui a de l'avenir

80 % des Français attendent des entreprises qu'elles aient aussi une mission sociale.

94,4 % des entreprises de l'ESS en région ont leur siège social implanté sur le territoire régional.